

Montréal, le 17 octobre 2012

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^c Pierre Pelletier
2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

M^c Yves Fréchette
Affaires juridiques – Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande de l'AQCIE/CIFQ afin de modifier les tarifs d'Hydro-Québec
dans ses activités de transport d'électricité pour l'année 2013
Dossier de la Régie : R-3823-2012**

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la correspondance du Transporteur de ce jour, l'avisant de l'impossibilité, pour lui, de participer à la rencontre préparatoire fixée au 18 octobre 2012. Le Transporteur entend produire une demande de révision de la décision D-2012-126.

Dans les circonstances, la Régie reporte à une date ultérieure la tenue de la rencontre préparatoire prévue le 18 octobre 2012.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/